

COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VERBIESLES

Séance du vendredi 11 juillet 2020

Nombre de membres

En exercice : 11

Présents : 10

Votants : 11

Nombre de membres

En exercice : 11

Présents : 10

Votants : 11

Par suite d'une convocation en date du 05 juillet 2020, les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis à la salle de fêtes, le vendredi 11 juillet 2020 à 20h30, sous la présidence de Marie-Noëlle Hubert, Maire.

Etaient présents : Mmes Marie-Noëlle Hubert, maire, Brigitte Bongard, Boutellier Cécile, Bernadette Gaulot, MM. Hervé Henry, Stéphane Vernier, Jean-Damien Bourillon, Vincent Gauthier, Julien Ossola, Pfister Eddie.

Absente Excusée : Madame Anne Braud donne pouvoir à Marie-Noëlle Hubert.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

M. Stéphane Vernier est désigné comme secrétaire de séance.

Adoption du Compte rendu du vendredi 03 juillet 2020

Monsieur Vincent Gauthier souhaite revenir sur les indemnités des adjoints.

Madame le maire propose de mettre ce point à l'ordre du jour du prochain conseil.

Le compte-rendu du vendredi 03 juillet 2020 est approuvé à l'unanimité.

Création et désignation aux commissions municipales : Délibération N° 33/2020

Marie-Noëlle Hubert rappelle que le maire est, par définition, membre de toutes les commissions.

Les commissions ne sont pas figées, elles pourront évoluer si besoin.

Sont nommés à l'unanimité par le conseil municipal pour siéger aux commissions communales existantes :

- **Appels d'offres** : Stéphane Vernier (Président), Marie-Noëlle Hubert, Vincent Gauthier, Eddie Pfister, Jean-Damien Bourillon
- **Impôts** :

Pour cette commission, il est nécessaire de désigner 12 titulaires et 12 suppléants.

C'est ensuite la préfecture qui désignera les membres de la commission, soit 6 titulaires et 6 suppléants.

- *Titulaires : Brigitte Bongard, Julien Ossola, Marie-Noëlle Hubert, Eddie Pfister, Vernier Stéphane, Jean-Marie Duprey, Estelle Grioni, Pascal Briche, Rololphe Grandjonc, Jean-Pierre Yung, Alain Grépinet, Fabien Duhem*
- *Suppléants : Henry Hervé, Gauthier Vincent, Bourillon Jean-Damien, Anne Braud, Cécile Boutellier, Bernadette Gaulot, Bruno Diné, Joseph Savet, Didier Bouchot, Norbert Monzein, Christian Marie, Françoise Chamberland.*

Concernant cette commission, le maire rappelle qu'elle doit inclure une personne ne résidant pas dans la commune.

- **Urbanisme, bâtiments** : Vincent Gauthier (Président), Pfister Eddie, Bernadette Gaulot, Cécile Boutellier, Marie-Noëlle Hubert
- **Sports, jeunesse, Randonnée** : Cécile Boutellier, Anne Braud (Présidente), Brigitte Bongard, Bernadette Gaulot, Eddie Pfister, Marie-Noëlle Hubert
- **Voirie, eau, assainissement, sécurité** : Hervé Henry (Président), Eddie Pfister, Bernadette Gaulot, Brigitte Bongard, Cécile Boutellier, Jean-Damien Bourillon, Julien Ossola, Vincent Gauthier, Stéphane Vernier, Marie Noëlle Hubert
- **Environnement, fleurissement** : Cécile Boutellier (Présidente), Bernadette Gaulot, Brigitte Bongard, Stéphane Vernier, Marie-Noëlle Hubert
- **Forêt, chemins communaux**: Julien Ossola (Président), Hervé Henry, Vincent Gauthier, Eddie Pfister, Marie-Noëlle Hubert
- **Animations, fêtes et cérémonies** : Brigitte Bongard (Présidente), Cécile Boutellier, Anne Braud, Bernadette Gaulot, Eddie Pfister, Marie-Noëlle Hubert
- **Cimetière** : Bernadette Gaulot (Présidente), Cécile Boutellier, Anne Braud, Marie-Noëlle Hubert
- *Jean-Damien Bourillon vérification périodique de l'aire de jeux des petits (Entrée Rue de la Vallée)*
- *Anne Braud, vérification périodique de l'aire de jeux à l'entrée du village (Marne)*
- *Représentant à l'assemblée générale du logiciel Xdmat Anne Braud*

Question diverses :

Madame la Maire donne lecture d'un courrier du comptable public concernant l'exécution forcée deS recouvrementS.

Le Conseil municipal donne à l'unanimité l'autorisation au comptable public d'engager l'exécution forcée des recouvrements et ce, sur la durée du mandat.

La Commune a reçu une demande d'autorisation de travaux de débroussaillage de nuit de la ligne de chemin de fer du 20 au 25 juillet de 22h30 à 05h00 et du 27 juillet au 1^{er} août de 22h30 à 05 h00.

Le Conseil municipal donne à l'unanimité l'autorisation de travaux de débroussaillage de nuit.

La date du prochain conseil est fixée au mardi 28 juillet 2020 à 18h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h.

Séance du samedi 11 juillet 2020
Délibération N° 33/2020 : Création et désignation aux commissions municipales